

La Gazette du Couloumié

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'ARIÈGE • décembre 2017 - N° 54

*Pour tous
l'avenir est dans la relève*



*Joyeuses Fêtes
et Bonne Année 2018*



LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Amis chasseurs, cette maison est la vôtre

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Tél. 05 61 65 04 02 • E-mail : fdc09@wanadoo.fr
www.chasse-nature-occitanie.fr/ariege

Examen du permis de chasser

Pour l'année 2017, 168 candidats ont été reçus à l'examen, soit un taux de réussite de 85,28 %

Les dates de l'examen pour 2018 sont fixées aux :
du 12 au 16 mars, du 14 au 18 mai,
du 1^{er} au 5 octobre,
du 22 au 26 octobre,
du 17 au 20 décembre 2018

Pensez à vous inscrire un mois et demi avant la date de l'examen pour pouvoir participer à la formation obligatoire.

Attention le nombre de places est limité à 60 candidats par session.

Inscription auprès du secrétariat de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège
au 05 61 65 04 02
ou par mail au : fdc09@wanadoo.fr

Sommaire

EDITORIAL du Président Jean-Luc FERNANDEZ PAGE 1

TECHNIQUE

- Petit gibier de plaine : évolution des tableaux de chasse PAGES 2 & 3
- Tableau de chasse sanglier : vers une nouvelle hausse ? PAGES 4 & 5
- Analyse des comptages isards en 2017 et actualités sur l'espèce PAGES 6 & 7
- Journée d'études et de synthèse sur la pestivirose de l'isard PAGE 8

INTERVIEW

- Interview de M. André LAGO,
Président de l'ACCA de Montégut Plantaurel PAGE 9

LIBRE EXPRESSION PAGE 10

INFORMATIONS PAGE 11, 12 & 13

- 6 nouveaux mouflons pour le massif de Tabe
- Bouquetin : une population croissante
- Campagne de commercialisation de la venaison : bilan
- Bilan des réunions de sécurité réalisées en 2017
- Couverts d'intérêts faunistiques et faunistiques : bilan 2016
- La Fédération Régionale des Chasseurs Occitanie est née
- Nouveau cas de trichine

AGENDA PAGE 13

La Gazette du Couloumié

VALIDATION ANNUELLE DU PERMIS DE CHASSER

Elle se déroule dans les locaux de la Fédération depuis le 19 juin 2017 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 le vendredi.

Pour tout renseignement téléphonique, un numéro d'appel est à votre disposition de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 le : 05 61 65 85 45.

Vous pouvez profiter de votre venue à la Fédération pour nous communiquer votre adresse mail afin d'être destinataire de toutes les informations relatives à la chasse.

Photo couverture : femelle d'isard et son chevreau
FDC 09 - Juien CANET

Magazine trimestriel
de la Fédération Départementale
des Chasseurs de l'Ariège
Le Couloumié, Labarre, 09000 FOIX
Tél. 05 61 65 04 02 - Fax 05 61 65 85 41
Directeur de la publication :
Jean-Luc FERNANDEZ
Créateur : Raymond BERNIÉ
Comité de rédaction :
Hélène BOMPART, Julien CANET,
Jean GUICHOU, Laurent CHAYRON, Pascal FOSTY,
Evelyn MARTY, Pierre MOURIÈRES
Crédit photographique :
Fédération des Chasseurs
Conception et Impression :
IPS IMPRIMERIE, Saint-Jean de Verges (09)
Dépôt légal à parution
ISSN : 1621-4641
Commission paritaire en cours



Jean-Luc FERNANDEZ,
Président de la Fédération
Départementale

Préparer l'avenir

Nous en avions perdu l'habitude, comme par le passé, la neige est de retour en abondance (la cagnoute blanche comme disaient les montagnards chevronnés), mais gare, la chasse avec la neige peut être une science inexacte qui réserve de belles surprises mais aussi de cruels déboires et je sais de quoi je parle... Nous devons cette saison, vous le savez, être efficaces pour le grand gibier sous peine de risquer d'être débordés. La gestion des espèces doit maîtriser à la fois le trop et le peu. La barre des 10 000 sangliers prélevés devrait être atteinte pour la première fois cette saison, c'est notre objectif. Cette saison encore la Fédération a organisé quatre journées de collecte de carcasses de grands gibiers avant les fêtes de fin d'année. Pensez que la vente de quelques pièces de gibier peut vous aider à boucler votre budget notamment en ce qui concerne les frais vétérinaires, l'achat de colliers de repérage ou la location des territoires. Je voudrais également profiter de cet édito pour rendre hommage à nos chiens car sans eux rien n'est possible et ils paient en ce moment un lourd tribut. Avoir des chiens est une satisfaction personnelle mais aussi une lourde charge. Les plaisirs qu'ils offrent par contre sont collectifs. Il convient aujourd'hui, dans les équipes, que chacun mesure l'effort que consentent celui ou ceux qui entretiennent tout au long de l'année la meute au service de tous. Tout doit être fait pour les aider.

En matière de chasse, l'actualité départementale est toujours aussi riche et prenante. Elle peut être usante aussi, faite de satisfactions mais aussi de frustrations profondes. Au rayon des satisfactions : le coût de la chasse qui dans notre département reste modéré et permet à tous de pratiquer dans d'excellentes conditions au cœur d'un territoire authentique ; le gibier qui est bien présent car outre l'importance des populations de grands gibiers, les densités de lièvre sont souvent bonnes et la présence des migrateurs fort intéressante car après les cailles et les palombes, les bécasses tant attendues par les chasseurs au chien d'arrêt sont au rendez-vous ; la perception par les tribunaux administratifs de la problématique des galliformes de montagne qui semble évoluer favorablement. Cela conforte tous les travaux, comptages, estimations qui sont menés avec passion et acharnement par votre Fédération ; le renouvellement du schéma départemental, exercice difficile pour nombre de Fédérations, qui s'est fait dans la concertation et n'a suscité que peu de questions. Il convient de remercier l'ensemble de nos partenaires du monde rural, agriculteurs et forestiers ; votre adhésion pour ce qui concerne les mesures de sécurité renforcées dans vos associations, qui va dans le bon sens. Cela dénote de votre part une prise de conscience collective et générale. N'hésitez pas à solliciter nos techniciens pour de nouvelles formations, ils effectuent un travail remarquable. Des drames pourront ainsi sûrement être évités. Le chasseur ariégeois est un privilégié, il serait bien parfois qu'il en prenne conscience.

Au rayon des inquiétudes : la baisse récurrente bien que modérée en Ariège du nombre de chasseurs et le risque d'augmentation des dégâts qui ne peuvent aller ensemble ; les difficultés du petit gibier de plaine qui est aussi un enjeu national. La réforme de la PAC a en effet abandonné ces espèces à l'heure où tout le monde parle de biodiversité ; les maladies qui touchent l'isard (pestivirose, kérato), maladies communes avec le bétail. Force est de constater que le dernier rapport de l'ANSES est assez décevant dans ses conclusions et surtout aux antipodes de la réalité du terrain. Quelle déception ! Fermer la chasse ou baisser les plans de chasse, heureusement que l'on a des scientifiques pour nous donner de tels conseils, sans eux on n'y aurait pas pensé... Pour cette espèce, les gestionnaires de terrain doivent donc se mobilier en attendant que les autres se mettent au diapason. Ces derniers reconnaîtront plus tard, contraints et forcés, que comme par exemple pour le grand tétras ils avaient tort. Les maires souvent propriétaires des estives ainsi que l'ONF, sensibles aux travaux réalisés par la Fédération et le Laboratoire Vétérinaire Départemental notamment dans la détection des brebis "IPI" doivent montrer la voie.

Au niveau régional, après fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon, la région cynégétique Occitanie a vu le jour. Elle sera présidée par le Président du Gers, Serge CASTÉRAN.

Au national, il convient de saluer l'activité et la détermination du Président Willy SCHRAEN. L'évolution de la chasse française est en route et les sujets à traiter sont nombreux. Il devrait avoir l'occasion de les exposer devant vous lors de notre prochaine assemblée générale où il nous fera l'honneur d'être présent, un grand moment pour nous tous. Il nous fera part de ses nombreux projets avec, nous l'espérons, quelques bonnes surprises, sur le permis national, le remboursement des dégâts, la réforme du permis de chasser, la réforme des relations notamment techniques et scientifiques avec l'ONCFS et d'autres sujets stratégiques pour une chasse d'avenir, moderne, durable, adaptée et respectée de tous.

Enfin, à l'occasion de la nouvelle année, je vous adresse ainsi à qu'à tous ceux qui vont chers tous mes vœux de bonheur et de réussite y compris cynégétique.

Bien à vous.

Le Président, Jean-Luc FERNANDEZ

Petit gibier de plaine : évolution des tableaux de chasse

Pascal FOSTY

La raréfaction du petit gibier de plaine fait toujours débat dans les milieux cynégétiques. Alors mythe ou réalité, nous avons cherché à approfondir cette question. Pour y parvenir, il a paru intéressant de comparer, l'évolution des tableaux de chasse. Pour cela, il convenait de disposer d'informations sur l'activité de chasseurs, à différentes époques, sur des territoires peu ou prou comparables. Les carnets de chasse représentent à ce titre, une source d'informations précieuse.

Le hasard des rencontres fait que nous disposons de deux carnets tenus par deux chasseurs de la plaine d'Ariège. Un siècle les sépare. Le premier le fut par un chasseur que nous nommerons Désiré. La période renseignée s'étend de 1893 à 1919. Il résidait à Belpech et chassait dans un périmètre de 20 km autour de chez lui : dans les coteaux du Lauragais, côté Aude et en Ariège, des terreforts de Saverdun à La Bastide de Lordan dat en passant par Mazères et Gaudиès. Il fut le premier à posséder une voiture dans le village. Il fut mobilisé en 1914 et revint blessé en 1917. Le second, nommé Robert, lui se porte très bien, il vit à Pamiers et note ses tableaux depuis 1968, année de son premier permis. Il chasse principalement le petit gibier, en plaine d'Ariège et dans les coteaux secs. Plus récemment, il a intégré une équipe de chasseurs de sangliers à l'est du département. Tous deux sont d'abord des chasseurs au chien d'arrêt et affectionnent d'ailleurs l'épagneul breton. Robert apprécie aussi la chasse à l'affût, notamment pour les colombidés et le gibier d'eau. Désiré devait pratiquer régulièrement la chasse à la billebaude sur les rives de l'Hers et sans doute l'affût dans les vignes et les vergers de plein

vent, communs à cette époque. Bref, nous avons donc affaire à deux chasseurs pratiquant leur loisir de façon similaire, dans la même région et disposant d'un moyen de locomotion. Seule l'efficacité des armes peut différer significativement.

Nous avons sélectionné dans le carnet de Robert vingt années calées précisément, 100 ans après la période la mieux renseignée par Désiré en nous arrêtant à 1913. Nous nous sommes limités à une liste d'espèces chassables (exception faite de l'outarde canepetière et du râle des genêts), car Désiré pratiquait visiblement l'ornithologie à la manière d'Audubon... et une multitude d'espèces figurent dans ses écrits !

Nous nous intéresserons dans cet article aux tableaux réalisés pour chaque espèce, indépendamment de l'effort de chasse. Incontestablement Désiré y a consacré plus de temps que Robert et son époque était plus giboyeuse, il était cependant moins bien armé.



Malgré une baisse des effectifs, la caille des blés se maintient aujourd'hui dans le tableau de chasse - Photo : Marie FRETIN

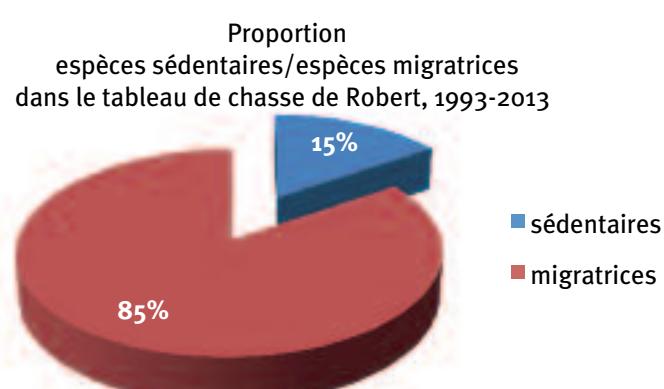
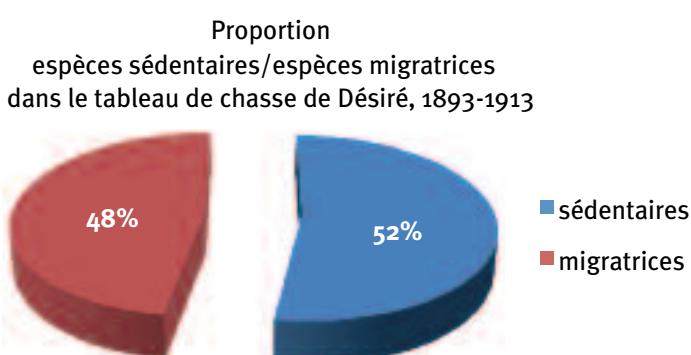
Le gibier sédentaire

Les chiffres sont sans appel, la part des espèces sédentaires s'est effondrée au cours du siècle qui vient de s'écouler. Ces faits sont connus et rapportés par les chasseurs qui ont vécu, chez nous, la période pré et post remembrement des terres à partir de la fin des années 1960. La disparition massive des haies, bosquets, talus, mares et autres marécages a eu, en toute logique, une incidence sur la petite faune de nos campagnes.

	Désiré 1893/1913	Robert 1993/2013
Lièvre	171	2
Lapin de garenne	274	1
Faisan	0	66
Perdrix rouge	1026	27
Perdrix grise	18	0
Chevreuil	0	7
Sanglier	1	26

Désiré était un chasseur de perdreau rouge, 1026 en 20 ans ! Avec une moyenne de 49 par saison. Il en prélevait chaque année. Pour la période considérée, le tableau annuel variait de 10 à 93. L'abondance de la perdrix rouge dans notre région à cette époque n'est donc pas un mythe, d'autant que les lâchers étaient inexistant à cette époque.

Le lièvre figure aussi chaque saison avec un tableau de 171 et une moyenne annuelle de 8 pièces. Le lapin de garenne serait au même rang s'il ne manquait pas à l'appel en 1911, il est représenté dans le tableau des 19 autres saisons avec 274 sujets tirés et une moyenne annuelle de 14 pièces. Le tableau lièvre/lapin de Désiré est réalisé, en majo-



GIBIERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI...

rité, au chien d'arrêt (la chasse avec les chiens courants est précisée par l'auteur par : "avec la meute de unel") et concerne quelques prises seulement. Les épagineuls bretons étaient alors très polyvalents...

La grande surprise est la présence de la perdrix grise (18 pièces réparties sur 6 années), chassée uniquement dans les coteaux du Lauraguais avec un maximum de 10 oiseaux en 1899. L'espèce était donc bien présente en plaine à cette époque, les dernières reliques de cette population ont disparu, récemment en Lozère et en Aveyron.

La seule référence au grand gibier est un sanglier, le 10 avril 1907 au cours d'une battue où furent abattues cinq bêtes. L'espèce était donc fort rare.

De son côté, Robert rencontre peu de lièvres et de lapins de garenne durant cette période alors qu'il les chassait les années précédentes. Ceci s'explique par le fait qu'il est passé des chiens courants au chien d'arrêt et a quelque peu délaissé ces espèces à partir de ce moment là. Le faisane est présent, il fait son apparition au milieu des années 70. Robert reconnaît qu'il ne le recherche pas spécialement, tout comme le perdreau, mais il le rencontre lorsqu'il chasse la caille. Ces oiseaux sont sans doute majoritairement issus de lâchers. En 2002 il intègre une équipe et passe depuis une partie de son temps à la chasse du sanglier.

Le gibier migrateur

	Désiré 1893/1913	Robert 1993/2013
Caille des blés	630	190
Colombidés	78	206
Turdidés et étourneau	416	90
Alouette des champs	107	61
Bécasse des bois	25	3
Gibier d'eau	54	163

A toutes les époques la caille reste la vedette et occupe nos deux chasseurs en début de saison. Son abundance varie grandement au fil des ans tant pour Désiré que pour Robert. 1912 a sans doute été une année exceptionnelle puisque Désiré en préleva 111 !

La part des colombidés est faible pour Désiré, elle est principalement constituée de tourterelle des bois (70). La palombe n'apparaît que 5 fois dans son tableau et le pigeon colombin 3 fois. Robert fait un score important de palombe (170) mais il lui accorde du temps au moment de la migration. Depuis peu il chasse aussi à l'affût en plaine et prélève des pigeons colombins (18) durant l'hiver. Il prélève seulement 17 tourte-



Aujourd'hui protégée, l'outarde canepetière était autrefois chassée à la migration d'automne

Photo : FNC Dominique GEST



Le perdreau, comme le lapin sont les deux espèces les plus impactées par l'évolution de l'agriculture

Photo : FNC Dominique GEST

relles des bois et seulement dans les années 90. La tourterelle turque apparaît 1 fois (par curiosité) et ne reflète pas l'abondance actuelle de l'espèce.

Les turtidés sont tous représentés dans le tableau de Désiré, le merle est le plus abondant avec 148 pièces. Les grives mauvis et litornes apparaissent seulement certaines années correspondant sans doute aux hivers rigoureux. Il semble qu'il chassait ces espèces à l'affût, la multitude de petits vergers et de vignes présents à cette époque devaient permettre ce type de chasse. Robert ne chasse pas spécifiquement les turtidés, mais le fait quand il est à la palombe au moment du passage. Ceci explique son score de grive draine (52) qui migre de jour et passe à la même période.

L'alouette des champs figure dans les deux carnets avec des scores modestes, tous deux l'ont chassée régulièrement, Robert a cessé définitivement en 2001. De même la bécasse est assez peu représentée, Désiré n'en prélève jamais plus de 5 par saison. Robert n'en prélève que trois, par hasard, car il ne l'a jamais recherchée.

La part du gibier d'eau reflète également une évolution récente. En effet Désiré le chasse exclusivement le long de trois cours d'eau qui sont l'Hers, la Vixière et l'Estaut. Les canards sont faiblement représentés avec 11 colverts et 6 sarcelles d'hiver. Le vanneau huppé, présent dans les terres, est un peu plus abondant avec 21 pièces. Robert lui fait un gros score en colvert (148) ainsi que 9 sarcelles d'hiver, le nombre de gravières aujourd'hui présentes dans la basse

vallée de l'Ariège a largement favorisé la présence et l'hivernage des anatidés.

Deux espèces, présentes dans les carnets de Désiré méritent d'être mentionnées : l'outarde canepetière avec 14 prises et le râle des genêts avec 30 prises. Ces deux espèces qui sont protégées aujourd'hui étaient traditionnellement chassées autrefois.

Comme nous venons de le voir, le siècle qui vient de s'écouler a complètement bouleversé la donne. La petite faune sédentaire a beaucoup souffert suite aux remembrements des terres et seul le lièvre se porte encore bien de nos jours. Le développement des populations de grands gibiers durant les trente dernières années est le fait le plus marquant. Pour les migrants, la caille se maintient, bien que les densités ne soient pas les mêmes que par le passé. Les grives qui autrefois hivernaient chez nous, ne le font plus régulièrement aujourd'hui... Par contre gibier d'eau et pigeon ramier sont de plus en plus présents, y compris hors des périodes de migration. La multiplication des points d'eau pour le premier et des cultures favorables à l'espèce pour le second, expliquent sans doute pour partie une présence plus importante sur le terrain et dans les tableaux de chasse.

Tous nos remerciements à : M. MARTIMORT pour le prêt des carnets de Désiré, à Robert qui se reconnaîtra, Marie, Arthur, Laurence et Tristan pour la saisie des carnets de chasse.

APPEL AUX CHASSEURS

Vous avez connaissance d'anciens carnets de chasse, faites-nous en part, nous sommes preneurs.

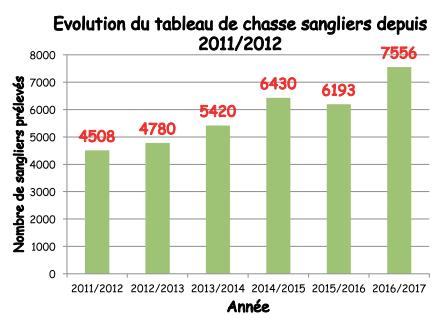
Tableau de chasse sanglier : vers une nouvelle hausse ?

Julien CANET et Laurent CHAYRON

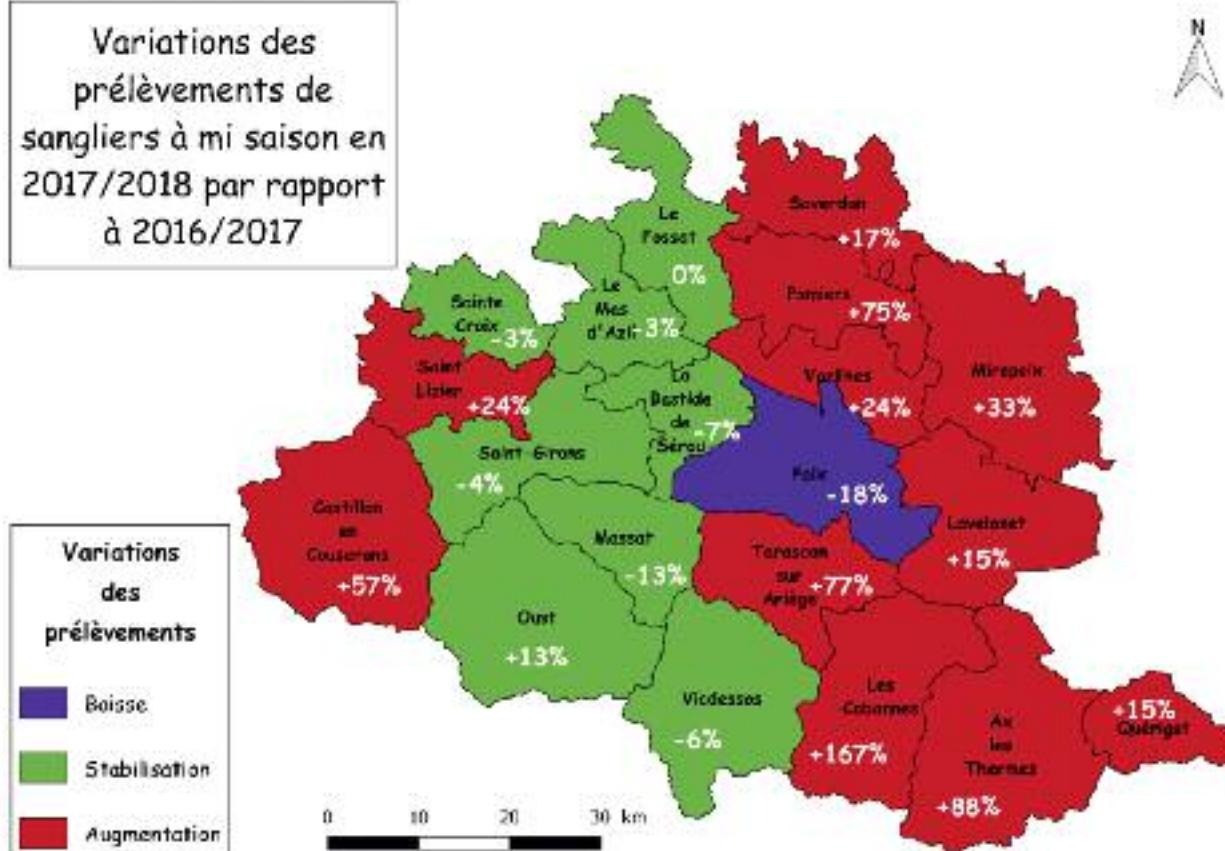
La saison dernière, “le tableau sanglier” a connu une hausse inédite. En effet, les prélevements sur la saison 2016/2017 affichaient 7556, soit 1400 sangliers de plus par rapport à 2015/2016. Tous les regards sont tournés vers la saison actuelle. En effet la Fédération et les organisations agricoles souhaitent que les populations de grand gibier en général et de sangliers en particulier soient maîtrisées.

A cet effet, la Fédération a demandé aux chasseurs du département de réaliser des prélevements plus importants en particulier en zone de montagne où cet été les estives étaient sur certains secteurs très impactées par les dégâts de sangliers.

Une enquête de “mi-saison” a donc été réalisée sur l’ensemble du département. La totalité des cantons a été sondée sur la base des trois équipes par canton qui ont prélevé le plus de sangliers la saison précédente. 60 équipes ont ainsi été interrogées pour connaître leur tableau au 15 novembre. Il est aujourd’hui possible : d’imaginer ce que pourrait être le tableau départemental final, d’identifier les secteurs où un effort de prélèvement supplémentaire pourrait être demandé au regard de dégâts trop importants, ceux où les populations baissent et où un prélèvement accru ne s’impose pas.



Variations des prélevements de sangliers à mi saison en 2017/2018 par rapport à 2016/2017



On constate sur cette carte que sur les 20 cantons du département, 11 connaissent une hausse supérieure à 15% (on considère qu'une hausse ou une baisse des prélevements est significative à partir de 15% de variation). La plupart des cantons touchés par une augmentation se situent à l'est du département. La saison précédente, trois de ceux-ci étaient concernés par une présence importante de sangliers (Lavelanet, Foix, Mirepoix). Aujourd'hui ce phénomène gagne du terrain et touche à mi saison la totalité de l'Est du département. Ainsi, les cantons de Tarascon, des Cabannes, d'Ax et de Quérigut sont également concernés par le phénomène d'augmentation des populations et donc des prélevements de sangliers. On peut donc imaginer que ce phénomène provient de l'Est et plus généralement de l'arc méditerranéen où les populations de sangliers connaissent un essor important.

Sur le reste du département, la partie Ouest est globalement stable exceptés les cantons de Castillon et de Saint-Lizier. Enfin, un canton semble être à la baisse : Foix.

Une fin de saison inédite ?

On note aujourd'hui une augmentation moyenne de 25 % du nombre de sangliers prélevés par ces 60 équipes par rapport à l'an passé. 1115 sangliers avaient été tirés la saison précédente au 15 novembre par ces équipes, contre 1401 en 2017. Si on extrapolait cette augmentation au tableau final de fin de saison, ce sont au moins 9424 san-

gliers qui pourraient être prélevés à la fin de la saison 2017/2018.

Bien sûr ces prévisions dépendent de nombreux paramètres que nous ne maîtrisons pas mais que nous suivons avec attention pour essayer d'en mesurer l'importance. Il s'agit entre autres de :

- la météorologie,
- l'ensoleillement en montagne,
- la disponibilité alimentaire,
- l'efficacité des chasseurs,
- le nombre de chasseurs,
- et surtout l'accès aux territoires.

Rendez-vous à la fermeture pour un bilan complet.

	Au 15 novembre	Au 15 février
2016-2017	1115 (60 équipes)	7500 (247 équipes)
2017-2018	1401 (60 équipes)	9424 (247 équipes prévision)

Tableau récapitulatif des prélevements de sanglier en Ariège

Analyse des comptages isards en 2017 et actualités sur l'espèce

Julien CANET et Laurent CHAYRON

Une saison de comptage encourageante

Comme précisé dans la précédente gazette, la saison de comptage 2017 a été riche d'enseignements et les résultats sont très hétérogènes en fonction des territoires. Dans la globalité, on observe un pourcentage de chevreaux important au sein des chevrées (environ 39%), élément positif au regard des effets connus de la pestivirose. La quasi-totalité des secteurs habituels ont pu être recensés et cet effort de comptage est maintenant constant depuis 3 ans.

La présence de la pestivirose entraîne encore aujourd'hui des impacts conséquents sur les populations. C'est le cas du massif de

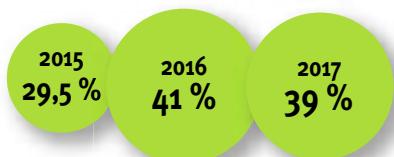
Tabe où la population a perdu un quart de ses effectifs. A ce secteur s'ajoutent les différentes baisses enregistrées l'an passé sur les massifs de l'Arize et des 3 Seigneurs. A contrario pour les communes ayant fermé la chasse en 2015 (Aulus, Ercé, Le Port, Massat), les efforts semblent commencer à porter leurs fruits puisque les chevrées recomencent à s'étoffer.

Pour autant la reconstitution des chevrées peut être longue sur les secteurs impactés au regard du taux d'accroissement peu élevé chez l'isard (un petit par femelle). Sur les noyaux de basse altitude, on observe une

bonne dynamique de population, tandis que sur certains des secteurs comptés de la haute chaîne, la stagnation des effectifs est toujours présente et la population peine à repartir.

La bonne reproduction de ces deux dernières années reste un élément encourageant.

% de chevreaux dans les chevrées



Des mesures de gestion

Lors de cette saison de chasse, certaines ACCA(s) ou sociétés ont à nouveau décidé de fermer la chasse à l'isard après la découverte d'individus atteints par la pestivirose et/ou de plusieurs cadavres. Ainsi, aux côtés

d'Aulus, Ercé, Le Port et Massat, 8 structures du massif de l'Aston (Aston, Pech, Château Verdun, Albiès, Les Cabannes, Miglos, Capoulet, Larcat) ont pris cette mesure pour préserver l'avenir. Cette initiative permet

aussi de prendre la mesure de la volonté des chasseurs à préserver l'espèce et à rendre sa chasse pérenne dans le temps sans impacter la dynamique de la population.



En rouge, le contour du département, en bleu les secteurs où la chasse à l'isard a été fermée à l'initiative des chasseurs

Résultats des comptages isard 2017

De mai à juillet, 31 journées de comptage ont été organisées sur 14 des 17 unités de gestion du département. Grâce à la mobilisation du service technique de la FDC mais aussi, comme à l'ordinaire, de très nombreux bénévoles, cela représente un total de 388 journées agents. Quel organisme ou association peut revendiquer une telle implication ? Aucun. Que tous ceux qui y ont participé en soient chaleureusement remerciés.

Commune	Résultats
Ascou	44
Aston	371
Aulus	97
AICA Goulier Vicdessos Sem	61
Ax les Thermes	132
Comus	29
Consulat de Foix	30
Couflens	275
La Frau	338
Luzenac	115
Mérens (rive droite)	358
Miglos	23
Mont Béas	74
Montferrier	105
Montségur	61
Orgeix	80
Orlu	124
Ornolac	74
Oust	144
Prades	76
Rabat/Gourbit	193
Querigut	250
Saurat	74
Siguier/Lercoul	279
Soueix	15
St Paul de Jarrat/Freychenet	36
Suc et Sentenac	51
Ussat	9
Ustou	229
Total	3747

Le compte rendu de la journée d'études et de synthèse sur la pestivirose de l'isard vous est présenté en page 4.

Réunion sur la pestivirose

A la demande du Président Jean-Luc FERNANDEZ, une réunion sur le dossier pestivirose a été organisée le 25 septembre dernier à la Fédération avec tous les acteurs concernés par le sujet. L'objectif était de présenter l'ensemble des travaux réalisés par les différents organismes ainsi que les résultats de l'étude réalisée par l'ANSES sur le sujet. La rencontre s'est déroulée en présence des FDC 09, FDC 66, du Conseil Départemental, du LVD 09, du GDS, de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, de la Fédération Pastorale, des ACCAs d'Orlu, d'Orgeix, de l'ONF, de l'ONCFS, de la DDCSPP, de la DDT et de la DRAAF. On notera notamment la présence du Directeur général de l'ONCFS et ses services ainsi que celle du Directeur de l'agence interdépartementale de l'ONF. L'ANSES pour sa part a organisé une restitution le 7 novembre dernier.

Plusieurs thématiques ont été traitées :

- L'évolution spatio-temporelle de la maladie.
- L'évolution quantitative des effectifs.
- Le suivi de la Border Disease des ovins en Ariège.
- Le séquençage des souches de la pestivirose.

Au terme de cette journée, chacun s'est félicité du travail accompli et a souhaité à l'avenir mettre en commun les résultats des travaux réalisés sur la pestivirose de manière à être plus efficace pour permettre une avancée sur le dossier. L'ONF a émis le souhait de mettre en place un suivi des cheptels ovins sur le Valier, comme celui réalisé sur les estives d'Orlu depuis 3 ans. Seule ombre au tableau, les conclusions de l'ANSES dont nous reparlerons car très défavorables à une intervention sur les ovins. Elle ne préconise comme seule solution qu'une limitation drastique des plans de chasse isard.



Photo FDC 09 - Julien CANET

Journée d'études et de synthèse sur la pestivirose de l'isard

Points abordés et synthèse de la table ronde à l'issue de la journée de travail.

Evolution spatio-temporelle de la pestivirose dans les départements de l'Ariège et des Pyrénées Orientales

Le contexte ariégeois a été présenté par Laurent CHAYRON et Julien CANET (FDC09).

Le contexte des Pyrénées-Orientales a été présenté par Cyril AGNES (FDC66).

La situation de l'isard en forêts domaniales ariégeoises par Eric Constantin (Directeur de l'ONF 09).

Volet analytique : résultats de sérologie et virologie obtenus chez l'isard par l'ENV de TOULOUSE et le LVD 09

Gilles MEYER (ENV TOULOUSE) a présenté une synthèse des études sérologiques menées sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne à partir de 2003 (principalement de 2004 à 2007) : ces études ont conclu à une séroprévalence élevée sur l'ensemble de la chaîne avec plusieurs zones tant à l'Est qu'à l'Ouest attestant d'une circulation virale plutôt récente.

Jean-Pierre ALZIEU (LVD 09) a ensuite présenté les données de sérologie et virologie obtenues en Ariège.

Données analytiques obtenues dans le cadre du suivi de la Border disease (BD) en Ariège

Jean-Pierre ALZIEU a présenté les résultats analytiques obtenus au LVD 09 en étroit partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ariège (GDS 09).

Séquençage des souches de pestivirus des isards et des ovins en Pyrénées Est

Gilles MEYER (ENV TOULOUSE) a présenté les analyses phylogénétiques des isolats du virus de la BD, virus dit "BDV".

Jean-Pierre ALZIEU (LVD 09) a expliqué le concours de circonstances d'épisodes cliniques de BD chez les ovins transhumants d'Ariège lors des années 2011 et 2012.

Retenant les données du LVD 09, Gilles MEYER a effectué la synthèse de ces résultats.

La totalité des souches virales isolées tant chez l'isard que chez les ovins appartiennent au génotype BDV-4, qui apparaît peut-être spécifique aux Pyrénées.

Table ronde : perspectives d'avenir en suivi et gestion sanitaires des populations d'isard

Il faut signaler ici l'arrivée en début d'après-midi de M. le Directeur de l'ONCFS, Olivier Thibault, et de ses collaborateurs (retenus le matin par d'autres obligations en Préfecture) qui ont pu assister aux exposés des Volets 3 et 4 du présent compte-rendu. L'absence, annoncée par mail la semaine précédente, de l'ANSES a été profondément regrettée par la majeure partie de l'assistance qui aurait aimé

demander des explications sur la teneur du Rapport d'expertise collective de Juillet 2017 concernant la Saisine 2015-SA-0194 ; en effet, celui-ci est très loin de faire l'unanimité tant sur une partie du fond que sur la forme et surtout ses conclusions.

Jean-Pierre ALZIEU s'est en particulier étonné de l'absence de très nombreuses données d'analyses fournies, émanant du travail conjoint LVD 09 – FDC 09 – ONF 09, et en particulier de l'absence du travail d'envergure, essentiel mené sur les virologies des 2364 rates des isards prélevés à la chasse depuis 2009, qui atteste du maintien de la circulation virale dans les populations d'isards, ainsi que le peu de cas qui a été fait du suivi expérimental de contrôle de la BD mené sur le grand Massif d'ORLU, depuis 2015.

Pourtant plusieurs intervenants dont M. Alain NAUDY (CD 09 et Maire d'ORLU) ont attesté de leur satisfaction de cette action, qui voit outre l'assainissement des cheptels ovins, la forte croissance de l'effectif des chevreaux (naissances 2016 et 2017), toujours présents en nombre à l'automne.

Plus tôt dans la matinée, l'hypothèse de l'ONCFS d'arrêter « probable » de la circulation virale chez les isards de la RNCFS d'ORLU à compter de 2013 avait été fortement mise en doute, par les résultats des prélèvements viropositifs sur rates d'isard en périphérie de la réserve.

Cette donnée – non encore publiée – nous paraît très hasardeuse par son caractère péremptoire : si cette hypothèse peut être émise, il faut concevoir que cela ne concerne qu'une partie très limitée de la RNCFS d'ORLU et de plus, sur un effectif lui aussi très limité : d'où le danger de généraliser cette idée d'arrêt de circulation virale qui est largement évoqué dans le rapport d'expertise de l'ANSES.

Si Jean-Pierre ALZIEU et de nombreux participants reconnaissent sans ambiguïté, la valeur et le sérieux des travaux menés dans la RNCFS d'ORLU (exposés de Ph. GILBERT et M. GAREL), ils plaident pour une appréciation plus globale de la situation à l'échelle des 2 départements ayant mené le plus d'études, l'Ariège et les Pyrénées Orientales.

Ils se déclarent prêts à collaborer sans réserve avec l'ONCFS, ne se trouvant en aucune manière en concurrence : leur seul objectif étant de résoudre au mieux, la problématique de la pestivirose de l'isard. La tenue des débats de cette journée d'étude en est l'illustration.

Olivier THIBAULT (ONCFS) bien que très récemment arrivé en fonction, a pris connaissance de ces données et évoqué que les travaux de l'ENV TOULOUSE et du LVD 09 n'étant pas encore publiés, ceux-ci n'auraient pas été pris en considération, le Comité se référant a priori à des travaux publiés.

Il relaya la demande de données précises GPS pour la prise en compte des viropositivités observées : Jean-Pierre ALZIEU a expliqué que les chasseurs (et la FDC 09) gèrent cynégétiquement un immense

domaine et qu'il n'était pas dans les besoins initiaux de recherche nécessaire de mentionner les données GPS lors du prélèvement d'isard.

Par contre, la FDC 09 est en mesure de fournir, la commune et le lieu-dit approximatif du prélèvement, si besoin était.

Là aussi, une différence de culture apparaît entre des gestionnaires (FDC 09, FDC 66) de grandes zones de montagne et l'ONCFS, plus centré sur des espaces de surfaces plus restreintes, type RNCFS d'ORLU où des observations très fines peuvent être menées, sans pour autant, avoir forcément valeur de référence généralisable à l'ensemble du massif.

Jean-Pierre ALZIEU (pour le collectif LVD 09 – FDC 09 – ONF 09) et Gilles MEYER (pour l'ENV TOULOUSE) se sont engagés à publier leurs travaux dès que possible, expliquant seulement qu'ils avaient privilégié, au lieu de la publication d'informations fragmentaires, la publication d'un plus large document de synthèse d'épidémiologie, et de diagnostic de laboratoire.

Jean-Pierre SANSON (Président FDC 66) s'est par ailleurs plaint d'avoir été auditionné trop brièvement lors de la saisine et dans un questionnaire « très orienté » qui ne lui a pas permis de s'exprimer conformément à sa volonté.

Plusieurs participants ont rappelé que plusieurs des mesures préconisées dans le rapport d'expertise de l'ANSES ont conduit à la situation d'échec actuel.

NDLR : Sans que cela ait été clairement énoncé, en l'absence des représentants de l'ANSES, il est reproché au Comité d'Expertise, d'avoir accordé une sur-représentation aux travaux de la RNCFS d'ORLU et à certains travaux espagnols, en minorant les travaux de l'Ariège (sous prétexte apparent de « littérature grise », à savoir non publiée), tout en utilisant en parallèle d'autres données non encore publiées de l'ONCFS (RNCFS d'ORLU) comme celle sur le « probable arrêt de la circulation virale ». L'ensemble du rapport présente par ailleurs de très fortes similitudes tant sur le fond que sur certaines conclusions avec l'article paru dans Faune sauvage, n° 307, 2015, 17-22, « Le pestivirus et les isards : une interaction durable » de E. GILOT-FROMONT et coll. (deux des auteurs étaient membres de l'équipe qui a auditionné la majorité des protagonistes à l'ENV TOULOUSE, à savoir E. GILOT-FROMONT et I. MARCO).

Il est reproché à ce rapport d'expertise d'être trop partiel « voire partial » pour permettre d'aboutir à des conclusions recevables pour les acteurs du sanitaire de terrain en Ariège et Pyrénées Orientales. Ces considérations n'ont volontairement pas été développées lors de cette journée d'étude consacrée à des exposés techniques du fait de l'absence de l'ANSES.

Docteur vétérinaire Jean-Pierre ALZIEU

Le compte rendu complet de cette journée est disponible sur demande auprès de la FDC 09.

André LAGO

Président de l'ACCA de Montégut Plantaurel

Photo FDC 09 - Laurent CHAYRON

FDC09 : comment avez-vous découvert la chasse ?

André LAGO : j'ai découvert la chasse dès mon plus jeune âge, aux côtés de mon père et d'autres membres de ma famille. Je suis rapidement devenu un chasseur passionné. J'ai commencé à chasser au chien d'arrêt avec une préférence pour la chasse de la bécasse des bois. Par la suite j'ai acquis une petite fox qui m'a amené à la chasse du sanglier. Je pratique sur Montégut Plantaurel et Pailhes. Nous avons une équipe commune pour le grand gibier.

FDC09 : depuis quand êtes vous Président de l'ACCA de Montégut Plantaurel ?

André LAGO : Cela fait près de trente ans.

FDC09 : décrivez votre ACCA.

André LAGO : l'ACCA est située dans la vallée de la Lèze, en zone de polyculture élevage. Le petit gibier est bien représenté, notamment le lièvre. Nous avons instauré un plan de chasse pour cette espèce dans l'objectif de gérer une souche sauvage bien implantée. Nous avons une forte population de cervidés, tant chevreuils, que cerfs. Le milieu est favorable au sanglier et nous prélevons de 30 à 40 individus chaque année.

L'ACCA compte une vingtaine de chasseurs, dont quelques jeunes pousses. La plupart d'entre eux pratiquent plusieurs types de chasse.

FDC09 : en 2016, la Fédération a engagé une enquête pour recenser les chasseurs qui sont également propriétaires. Y avez-vous participé ?

André LAGO : oui j'y ai répondu. Ma famille et moi-même possédons 70 hectares sur la commune. En fait, sur une superficie communale de 1900 hectares, la moitié appartiennent aux chasseurs, cela facilite bien sûr la maîtrise des territoires de chasse et les relations avec les autres utilisateurs puisqu'ils pratiquent souvent chez nous.



FDC09 : comment se passe cette cohabitation avec les autres usagers de l'espace ?

André LAGO : elle se passe bien avec les randonneurs et aux autres utilisateurs de la nature que nous sommes heureux d'accueillir. D'autre part, la grande majorité des autres propriétaires qui sont souvent agriculteurs ou éleveurs entretiennent d'excellents rapports avec les chasseurs.

FDC09 : quels sont vos projets et comment voyez-vous l'avenir ?

André LAGO : je forme le voeu que la pratique de la chasse puisse continuer à se dérouler dans ces bonnes conditions. Je souhaite notamment que perdure la bonne cohabitation entre tous.

Il paraît que : “la nature appartient à tout le monde !”

Cette affirmation que nous entendons de plus en plus fréquemment dans la bouche de certains utilisateurs des territoires qui entendent user, voire abuser du bien d'autrui est fausse.

En effet, ne leur en déplaise, mis à part ce qu'il est convenu d'appeler “les biens vacants et sans maîtres” qui correspondent à des parcelles dont il n'est pas possible de retrouver trace du ou des possédants, il n'est pas un centimètre carré qui n'appartienne à un propriétaire parfaitement identifié.

Etat, communes, mais le plus souvent de simples citoyens possèdent les 488 992 hectares de terre d'Ariège et de tout ce que celle-ci porte car si le sous-sol appartient à l'Etat, le propriétaire dispose de tout ce qui est “posé” dessus mis à part le gibier qui est lui “res nullius” (la chose de personne) et autres équipements publics tels les réseaux électriques ou téléphoniques...

Bien sûr lois et règlements encadrent les usages qui peuvent ou doivent être faits des sols. Ainsi l'urbanisme, l'exploitation agricole, forestière, cynégétique ou pastorale, entre autres, sont régis par un certain nombre de règles. Il est à noter d'ailleurs que pour nombre d'activités qui se pratiquent sur les espaces naturels alors que l'heure est fort logiquement aux remembrements ou regroupements, tels les groupements forestiers, agricoles, pastoraux ou les ACCA(s) qui permettent une gestion harmonieuse et optimisée des espaces et des activités, certains s'échinent par ailleurs à démembrer les territoires de chasse.

Ainsi, à titre d'exemple, 44 000 propriétaires différents se partagent 187 000 hectares de forêt privée en Ariège.

Paradoxalement, aujourd'hui, portée par la vague de l'écologie de salon ou intégriste, l'idée que l'on puisse imposer, limiter ou interdire un usage des espaces naturels sans en être propriétaire se répand comme une trainée de poudre.

Tous les moyens sont bons : législatifs ou réglementaires grâce aux militants infiltrés dans l'ensemble des services en charge de l'environnement ; par médias interposés qui ont fait leurs revendications anti-rurales dont une frange du grand public est si friande, c'est si facile et cela fait vendre du papier ou de l'audience ; par la ruse ou le mensonge en colportant des affirmations erronées sur les activités traditionnelles telles entre autres la chasse bien sûr mais aussi l'agriculture, l'élevage ou l'exploitation forestière.

Mais aussi et surtout par la force et la violence dont on peut s'étonner qu'elles restent le plus souvent impunies. Parlez-en au veneur de l'Oise qui pour avoir servi un cerf par obligation a fait l'objet d'une campagne de haine absolument effroyable où les anti-chasse vomissaient antisémitisme et menaces de mort. Interrogez les élus ou les particuliers porteurs des projets qui n'ont pas l'heure d'être du goût des phalanges zadistes qui voient leurs biens occupés par la force et s'en trouvent exclus. Rapprochez vous de tous ceux qui voient leurs biens incendiés, dégradés lors d'attentats perpétrés par des pleutres qui agissent le plus souvent anonymement ou en bandes organisées, voire sous l'œil complaisant de caméras qui filment et diffusent leurs exactions, tel Monsieur BOUGRAIN DUBOURG suivi de ses habituels gros bras et de sa cour.

Il faut donc que nous nous protégions sans délais, ainsi que nos activités et nos propriétés des agissements de ces mafias et de leurs milices envahissantes.

N'acceptons plus ces expropriations idéologiques ou réelles et contre attaquons tant qu'il est temps.

Agriculteurs, éleveurs, forestiers, chasseurs et tous ceux qu'anime le bon sens de la terre.

Soyons fiers : d'élever du bétail pour le manger, n'en déplaise aux vegans et autres spéciastes ; de semer pour nourrir les hommes ; de planter et couper des arbres pour se chauffer et bâtir même si on nous explique aujourd'hui que les arbres auraient des sentiments ; de poursuivre la caille ou le perdreau, comme le faisaient nos pères et grands pères, sans raison simplement parce que c'est notre raison d'être et qu'elle est juste.

Alors si chacun y met du sien, nous pratiquerons chez nous, mais aussi chez les autres, en toute bonne foi et cohabitons. Nous partagerons en échange l'accès à notre terre avec celles et ceux qui pratiquent d'autres activités à la condition qu'à défaut de nous aimer et de nous comprendre, ils nous respectent.

Dans le cas contraire, la rupture sera consommée. Si nous sommes empêchés de vivre notre passion, ils ne vivront pas les leurs en tous cas pas chez nous.

Combattons le feu par le feu et l'adage suivant doit être le nôtre :

“Si par leur faute je ne chasse plus, ils ne passeront plus”.

Pour l'information de ceux qui s'opposent en particulier à la chasse, chaque chasseur ariégeois possède en moyenne 20 hectares de cette bonne terre d'Ariège. Nous sommes 7 000, le calcul est vite fait, pour ce qui nous concerne, si nécessaire, nous fermerons 140 000 hectares de terrain à nos adversaires et ce sans aucun état d'âme. Certes le promeneur, le naturaliste lambda ou le grand public seront eux aussi affectés alors qu'ils n'y sont peut-être pour rien mais qui ne dit mot consent, alors que chacun aujourd'hui choisisse son camp.

Moi, c'est fait.

Jean GUICHOU

INFORMATIONS

6 nouveaux mouflons pour le massif de Tabe

En 2016, la Fédération des Chasseurs de l'Ariège et les ACCAs de la soulane du massif de Tabe ont engagé un programme d'introduction de mouflons issus d'une population extérieure à celle du massif. Cet automne, 6 nouveaux mouflons sont venus rejoindre les 15 animaux déjà introduits en 2016. Lâchés sur la commune de Senconac, en limite de Caychax, ces animaux (4 mâles et deux femelles) permettront d'apporter

du "sang nouveau" à la population implantée en 1958 à partir de 10 individus. Cette opération a donc permis d'introduire un total de 21 mouflons issus d'un enclos appartenant à la Fédération des Chasseurs du Gard. Chaque individu a été marqué et analysé. Si vous en observez un, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fédération pour lui en faire part.



Les mouflons gardois deviennent ariégeois - Photo : Thierry ALAZET

Bouquetin : une population croissante

Trois ans après les premières réintroductions en Ariège, l'installation du bouquetin semble avoir parfaitement réussi. En effet, cette année encore, les naissances ont été au rendez-vous avec un minimum de 16 cabris recensés en 2017. Il reste encore quelques femelles à observer mais le nombre de jeunes de l'année ne devrait pas évoluer de manière conséquente. 25 animaux supplémentaires ont également été lâchés (en 3 fois) dans le but de renforcer les noyaux déjà existants. Ceci permet à la population d'afficher un effectif d'environ 95 animaux sur l'ensemble des Pyrénées Ariégeoises. Actuellement, le rut est terminé et les animaux ont pris place sur leurs quartiers d'hivernage. Si vous observez un bouquetin, vous pouvez prendre contact avec la Fédération ou le technicien en charge du suivi pour faire part de l'information en prenant soin de relever la couleur des boucles auriculaires.



Mâle de 6 ans avec son dispositif de marquage - Photo : FDCo9 julien CANET

Campagne de commercialisation de la venaison : bilan

A l'initiative de la Fédération, la campagne de récolte de venaison a été reconduite pour la saison 2017-2018. L'entreprise Guasch, dont le siège social est à Perpignan, effectue des collectes de venaison de grand gibier depuis quelques années dans les Pyrénées Orientales et depuis 2 ans sur l'Ariège. Ces collectes concernent essentiellement les grands cervidés qui totalisent le plus de carcasses livrées, suivis des chevreuils et enfin des sangliers.

4 dates de collectes ont été retenues avant les fêtes de fin d'année. les lundis 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2017.

13 ACCAs et AICAs ont participé (10 en 2016-2017) et contribué à cette opération comme suit :

	chevreuils	cerfs	sangliers	Total
Total année 2016/2017	17	27	19	63
27 novembre 2017	7	15	8	30
4 décembre 2017	7	17	0	24
11 décembre 2017		4	8	
18 décembre 2017	2	14	3	19
Total année 2017/2018	16	50	19	85

La totalité de la venaison ariégeoise a été écoulée dans des restaurants de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et sur le marché de Rungis.

INFORMATIONS

Bilan des réunions de sécurité réalisées en 2017

Depuis plusieurs années la Fédération de l'Ariège va à la rencontre des sociétés de chasse et des chasseurs en animant des réunions sur la sécurité en battue.

Les accidents de chasse ne sont pas une fatalité et ces rencontres ont pour objectif de sensibiliser les participants aux bonnes règles à mettre en pratique. Tous les aspects sont abordés avec humilité et modestie car personne n'est à l'abri de vivre un jour une situation à risque.

L'accent est mis sur des comportements inadaptés peuvent se banaliser au point de devenir une habitude.

Sont également abordées les notions de re-

sponsabilités pour l'organisateur de la battue et l'importance des règlements intérieur et de chasse qui encadrent l'activité cynégétique au sein de chaque structure.

A ce jour, durant l'année 2017, treize réunions ont eu lieu dans le département (il en reste encore deux de programmées), 329 chasseurs y ont participé, représentant 48 territoires de chasse. L'année 2017 pourra servir de référence au regard du nombre de réunions et de participants.

La Fédération se félicite de ces chiffres car ils témoignent de la prise de conscience qui habite les chasseurs Ariègeois vis-à-vis de cette thématique.

Il est important de noter que ces réunions correspondent toutes à des sollicitations qui viennent des responsables de chasse locaux ce qui traduit bien leur implication et leur détermination sur ce thème essentiel qu'est la sécurité.

La Fédération se tient toujours à votre disposition afin de toucher le maximum de personnes et œuvrer ainsi pour une sécurisation maximum de l'acte de chasse. Dans un souci d'efficacité, ces rencontres sont essentiellement programmées durant la saison de chasse.

lieu de réunion	date	nbre particip.	communes concernées
Castillon	13/10/17	45	Aucazein, Illartein, Aucazein, Argein, Arrout, Audressein, Villeneuve, Buzan, Sor, Salsein, Les Bordes sur Lez, Castillon, Uchentein, Balacet, Saint Lary, Sentein, Engomer, Bonac, Cescau, Bethmale
Boussenac	08/09/17	9	Boussenac
Erp	15/09/17	15	Erp
Montesquieu Avantes	22/10/17	53	Montesquieu Avantes, Lescure, Clermont, Camarade, Montjoie
Montardit	12/10/17	23	Montardit, Mérigon, Tourtouse
Castelnau Durban	20/10/17	40	Castelnau Durban, Durban, Esplas de Sérou, Montseron, Rimont, La Bastide de Sérou
Saint Pierre de Rivièvre	06/10/17	9	Saint Pierre de Riviere, Montgailhard
Luzenac	28/09/17	32	Luzenac
Vira	19/10/17	9	Vira, Rieucros, Teilhet
Orlu	26/10/17	22	Orlu, Orgeix
Ustou	01/12/17	10	Ustou
Villeneuve d'Olmes	05/10/17	9	Villeneuve d'Olmes
Couflens	08/12/17	20	Couflens
Encourtiech	10/05/17	17	Encourtiech
Arignac	17/11/17	16	Arignac
TOTAL		329	

INFORMATIONS

Couverts d'Intérêts Faunistiques et Floristiques

Ce dispositif est en place depuis 2016. L'implantation de ces couverts offre à la faune des zones de refuge, de reproduction et de nourriture. Selon les espèces animales concernées, les besoins écologiques ne seront pas les mêmes.

Programme CIFF FDC 09

Couverts d'Intérêts Faunistiques et Floristiques

OBJECTIFS REGIONAUX

- Le maintien de parcelles ouvertes afin de lutter contre l'emboîtement.
- Le maintien de la potentialité agricole de l'espace rural et de la qualité agronomique des sols.
- L'amélioration des milieux pour la faune sauvage et la biodiversité en général.

Favoriser le développement des populations de la faune sauvage en assurant :

- Le maintien d'un maillage de milieux naturels et semi-naturels.
- L'apport d'une diversité de couverts dans le paysage environnant.

Ce programme bénéficie du soutien financier de la Région :

Réalisation : C. BORIES - FRC MP

DISPOSITIFS MIS EN PLACE EN 2016

La culture à gibier ou culture faunistique

Généralement à base de céréales peu présentes dans le paysage (sarrasin, millet, mohra,...), elle fournit une ressource alimentaire aux oiseaux sédentaires et migrateurs, de l'été à l'hiver suivant. Ce dispositif sert également de refuge et peut intervenir dans la prévention des dégâts.

La jachère (dispositif JEFS : Jachère Environnement Faune Sauvage)

La jachère est un espace agricole non cultivé qui nécessite un entretien minimal. Ce programme propose de valoriser cette surface comme zone de reproduction potentielle pour la faune sauvage et la biodiversité. Cela implique d'éviter toute intervention mécanique durant cette période. De plus un couvert plus favorable à la faune peut être implanté. Dans le cas de la JEFS « classique » proposée en Ariège, dans le cadre du programme CIFF 2016, le mélange utilisé est essentiellement constitué de graminées.

La réouverture de milieux

La fermeture des milieux suite à leur emboîtement constitue une perte d'habitat de reproduction pour certaines espèces. Ainsi, la réouverture mécanique des milieux emboîtés favorise la diversité faunistique, en améliorant les habitats de la faune.

LE BILAN CIFF 2016 EN ARIEGE

- 117,05 Ha mobilisés
- 3 654,09 € d'investissement en semences et matériel
- 36 communes concernées
- 34 contractants impliqués

Répartition des différents dispositifs et surfaces traitées sur le territoire Ariégeois

Legend:
● Champs à faune et flore
■ Bois et haies
■ Ressources aquatiques

Part des contractants impliqués dans la mise en place des dispositifs CIFF

Type de contractant	Pourcentage
Agriculteurs	44%
Prives	34%
Maisons de chasse	21%

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège
Le Couloumié - Labarre
09000 Foix
Télé. 05.61.65.04.02
Contact : Pascal FOSTY

Fédération Régionale des Chasseurs de Midi-Pyrénées
17 avenue Jean Gonord – CS 85861
31506 TOULOUSE Cedex 5
Télé. 09.72.47.92.22
E-mail : frcmp@chasseurdefrance.com
Site internet : www.chasse-nature-midipyrenees.fr
Contact : Aude GERAUD

La Fédération Régionale des Chasseurs Occitanie est née

Le 24 novembre dernier à Badens (Aude), lors de l'Assemblée Générale constitutive, la Fédération Régionale des Chasseurs Occitanie, issue de la fusion des FRC Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon, a vu le jour. Monsieur Serge CASTERAN, Président de la Fédération des Chasseurs du Gers en a été élu Président.

Nouveau cas de trichine

Un nouveau cas de trichine a été détecté à la mi décembre. Il s'agit d'un sanglier prélevé par l'AICA de Mérens L'Hospitalet. Nous vous encourageons une fois encore à persévérer dans le dépistage.

Agenda

Chasse à courre sur sanglier à Prat Bonrepaux et communes voisines

Le 24 février 2018

Contact : Michel CAMOU : 06 30 37 37 06

Concours de l'AFACCC 09/31

Lièvre (concours qualificatif) :

Gensac (Haute-Garonne) les 3 et 4 février 2018

Contact : Roland SEPOLD : 06 30 31 99 32

Sanglier : Massabrac (Haute-Garonne)

les 2, 3, et 4 mars 2018

Contact : David PORTET : 06 62 50 39 84

L'AFACCC 09/31 a été désignée pour organiser la finale nationale sur sanglier en 2019.

Brevets du GIC de l'Arize

16, 17 et 18 février 2018 : brevet national sur lièvre.

Rendez-vous : salle polyvalente de Sabarat

Contact : Roland GAYCHET : 06 87 10 23 98

10 mars 2018 à : brevet local sur lièvre

Rendez-vous : salle des fêtes de Camarade (Lézères)

Contact : Roland GAYCHET : 06 87 10 23 98 ou rolandgaychet@yahoo.fr

Castelnau Durban, 29 juillet 2018 : Festival chasse et pêche en Sérénais
Contact : Eric VERGÉ : 06 83 63 18 68

La biodiversité de ma nouvelle région

Un patrimoine naturel à préserver



13
RÉSERVES
NATURELLES
RÉGIONALES

La biodiversité, c'est la diversité du vivant.

OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée accueille plus de la moitié des espèces françaises de faune et de flore. Le soutien à la gestion et la création de Réserves Naturelles Régionales, le soutien aux actions de reconquête des trames vertes et bleues, au maintien de la nature ordinaire qui structure nos paysages, le soutien aux actions des PNR, le soutien au tissu associatif actif et en cours de structuration, sont autant d'interventions de la Région qui participent pleinement à la préservation des réservoirs de biodiversité.



laregion.fr